

⑫

②① Numéro de dépôt: 81420133.1

Int. Cl.³: **G 06 G 1/00**, G 06 G 1/08

②② Date de dépôt: 01.09.81

③① Priorité: 05.09.80 · FR 8019594

⑦ Demandeur: Jacquemet, Jean-Claude, F-01430 Maillat (FR)

④3 Date de publication de la demande: 17.03.82
Bulletin 82/11

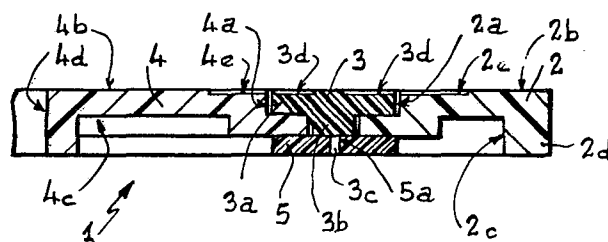
(72) Inventeur: Jacquemet, Jean-Claude, F-01430 Maillat (FR)

⑧4 Etats contractants désignés: **AT BE CH DE FR GB IT LI**
LU NL SE

74 Mandataire: Karmin, Roger et al, Cabinet
MONNIER 150, cours Lafayette, F-69003 Lyon (FR)

⑤4 **Calculateur de rangs et de mailles pour le tricotage.**

⑤7 Il comprend une couronne extérieure (2) dont la périphérie intérieure comporte un épaulement (2a) tandis qu'un autre épaulement symétrique (4a) est ménagé sur la périphérie extérieure du disque central (4). Un curseur en forme d'anneau (3) est placé dans les deux épaulements (2a, 4a). Il comporte une jambe (3b) à laquelle vient s'associer une bague (5) au moyen de laquelle les trois éléments principaux du calculateur sont assemblés de telle manière qu'ils puissent être déplacés angulairement les uns par rapport aux autres.



Calculateur de rangs et de mailles pour le tricotage

La présente invention est relative à un calculateur rotatif à trois échelles et elle vise plus particulièrement la structure d'un tel calculateur.

Il existe dans le commerce des dispositifs du genre en question réalisés au moyen de trois disques découpés dans une feuille de matière plastique ou analogue et assemblés de manière pivotante par l'intermédiaire d'un rivet central. On comprend aisément que les disques ainsi réalisés sont dépourvus de rigidité et qu'en conséquence ils sont relativement fragiles.

Les perfectionnements qui font l'objet de présente invention visent à permettre la réalisation d'un calculateur pour tricotage qui réponde mieux que jusqu'à présent aux divers desiderata de la pratique.

Suivant l'invention le calculateur considéré est établi au moyen de trois éléments moulés en une matière plastique dure de telle sorte qu'ils présentent une épaisseur non négligeable qui les rend rigides et permet éventuellement que des échelles soient gravées en creux sur leur face supérieure.

A cet effet l'arête intérieure de la couronne et l'arête extérieure en vis-à-vis du disque central sont épaulées pour recevoir l'anneau qui est pourvu d'une nervure inférieure s'engageant avec jeu entre la couronne et le disque de manière à être assemblée à une bague portant sous ces éléments afin de retenir l'anneau par rapport à ceux-ci.

Le dessin annexé, donné à titre d'exemple, permettra de mieux comprendre l'invention, les caractéristiques qu'elle présente et les avantages qu'elle est susceptible de procurer :

Fig. 1 est une vue en perspective d'un calculateur rotatif pour tricotage établi conformément à l'invention.

Fig. 2 en est une coupe suivant II-II fig. 1.

Fig. 3 est une vue semblable à celle de fig. 2 mais représentée avec les différents éléments séparés les uns des autres.

5 Le calculateur suivant l'invention représenté en fig. 1, qui est affecté de la référence générale 1, est établi au moyen de trois éléments, c'est-à-dire une couronne extérieure 2, un curseur 3 en forme d'anneau, et un disque central 4. Le curseur 3 est monté coulissant par rapport aux deux autres
10 éléments de telle sorte qu'en fait les trois parties du calculateur peuvent se déplacer angulairement les unes par rapport aux autres après assemblage.

Comme illustré en fig. 2 et 3, l'arête intérieure de la
15 couronne 2 comporte un épaulement 2a orienté vers le haut, tandis que de manière semblable l'arête extérieure du disque central 4 est agencée afin de comprendre un épaulement 4a symétriquement par rapport à celui 2a lorsque les faces supérieures 2b, 4b de la couronne et du disque se trouvent
20 dans un même plan.

Le curseur 3 qui affecte la forme d'un anneau présente en section transversale la forme d'un T dont la branche transversale 3a est prévue d'une épaisseur telle que ses deux extré-
25 mités viennent se placer avec jeu fonctionnel contre les épaulements 2a, 4a de la couronne extérieure 2 et du disque central 4, sa face supérieure se trouvant alors dans le même plan que celles des deux autres éléments. La jambe 3b du curseur 3 est alors située entre les périphéries intérieure
30 et extérieure respectivement de la couronne extérieure 2 et du disque central 4. Bien entendu la hauteur de cette jambe est égale à l'épaisseur de la partie résiduelle des bords intérieur et extérieur de la couronne et du disque, c'est-à-dire celle des parties des deux éléments situés en dessous des
35 deux épaulements 2a, 4a. De cette manière le curseur 3 en forme d'anneau affleure les faces supérieure et inférieure de la couronne extérieure 2 et du disque central 4.

L'assemblage des trois pièces en question s'effectue au

moyen d'une bague plate 5 qu'on associe à la face extrême de la jambe 3b par exemple au moyen de goujons 3c solidaires du curseur 3 et qui s'engagent à force dans des perforations 5a de la bague en vue de maintenir la couronne 2 et le disque 4 par rapport audit curseur. Les extrémités des goujons 3c pourraient si désiré être rivées par rapport à la bague 5.

En vue d'alléger le disque central 4, son centre est muni d'un chambrage 4c pratiqué sur sa face intérieure. De même la couronne extérieure 2 comporte une dépression annulaire 2c. De manière que le calculateur rotatif 1 soit stable sur un plan horizontal on ménage sur le pourtour de sa couronne extérieure 2 un talon 2d orienté vers le bas et dont la hauteur est telle que sa base est située au moins dans le plan contenant la saillie la plus basse des autres éléments.

Les graduations 2e, 3d, 4d portées respectivement par la couronne, l'anneau et le disque central peuvent être gravées dans la face supérieure de ces trois éléments de manière qu'elles ne puissent pas être effacées par le frottement des doigts de l'utilisateur.

Le disque central 4 est encore pourvu d'une ouverture 4e prévue carrée. Cette ouverture ou fenêtre est utilisée de manière connue pour compter le nombre de mailles et de rangs obtenus sur un échantillon de tricot dont les dimensions de base doivent être modifiées en fonction de la grosseur de la laine comme cela est bien connu dans les calculateurs usuels.

Un avantage supplémentaire du calculateur établi conformément à l'invention consiste donc à réduire considérablement l'encombrement par rapport aux calculateurs usuels dont l'ouverture ou fenêtre est décalée à l'extérieur de la couronne.

On a ainsi réalisé un calculateur pour tricotage qui est robuste et dont la manipulation est aisée du fait que l'on peut choisir facilement le serrage du curseur par rapport

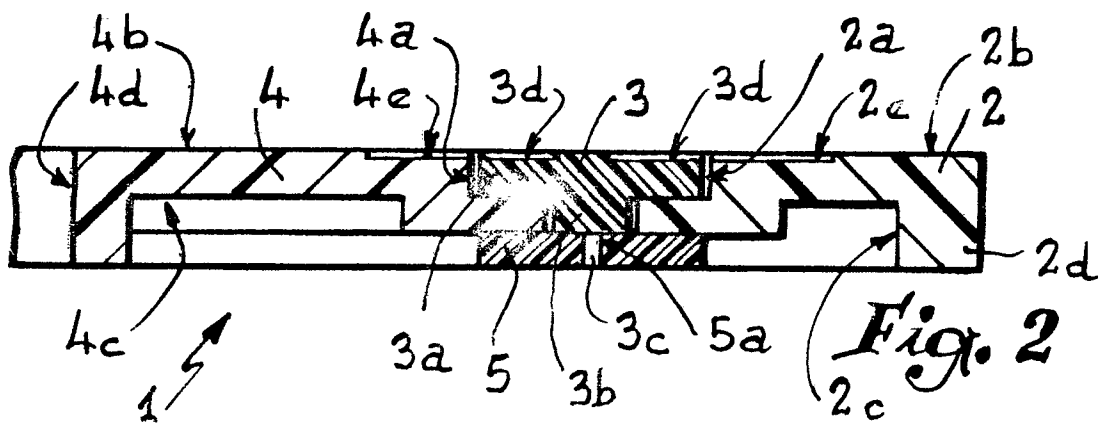
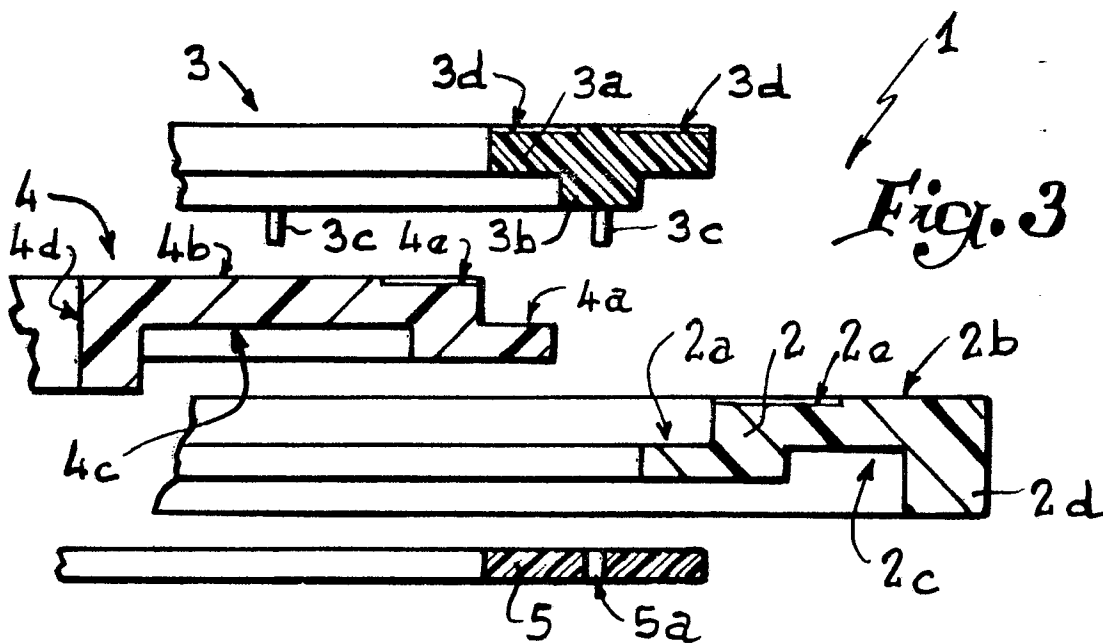
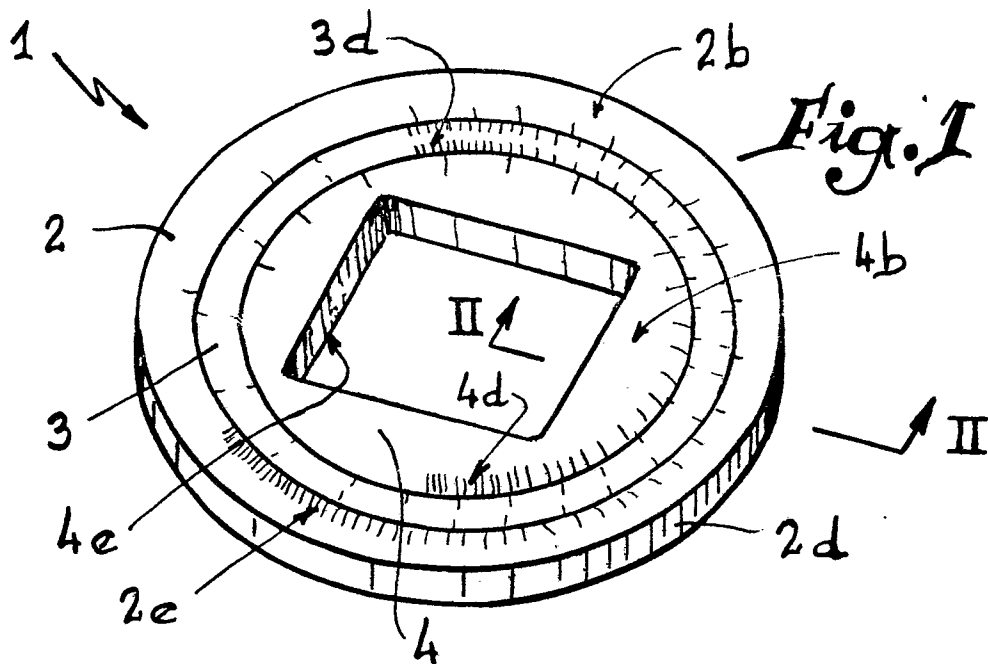
à la couronne extérieure et au disque central.

Il doit d'ailleurs être entendu que la description qui précède n'a été donnée qu'à titre d'exemple et qu'elle ne
5 limite nullement le domaine de l'invention dont on ne sortirait pas en remplaçant les détails d'exécution décrits par tous autres équivalents.

Revendications de brevet

1. Calculateur rotatif du genre comprenant une couronne (2), un curseur (3) en forme d'anneau et un disque central (4),
5 les trois éléments en question étant pourvus de graduations (2e, 3d, 4d) propres à permettre d'effectuer des calculs de nombre de mailles et de nombre de rangs d'un tricot, caractérisé en ce que l'arête intérieure de la couronne (2) et l'arête extérieure en vis-à-vis du disque central (4) sont épaulées
10 (2a, 4a) pour recevoir l'anneau (3) qui est pourvu d'une nervure inférieure (3b) s'engageant avec jeu entre la couronne (2) et le disque (4) de manière à être assemblée à une bague (5) portant sous ces éléments afin de retenir l'anneau (3) par rapport à ceux-ci.
- 15 2. Calculateur rotatif suivant la revendication 1, caractérisé en ce que la face inférieure de la nervure (3b) porte des goujons (3c) qui s'engagent dans des perforations (5a) de la bague (5).
- 20 3. Calculateur rotatif suivant la revendication 2, caractérisé en ce que les extrémités libres des goujons (3c) sont rivées par rapport à la face inférieure de la bague (5).
- 25 4. Calculateur rotatif suivant la revendication 1, caractérisé en ce que la couronne extérieure (2) est pourvue d'un talon inférieur (2d) dont la face tournée vers le bas se trouve dans un plan situé en dessous de celui contenant la saillie la plus basse des deux autres éléments (3, 4).
- 30 5. Calculateur rotatif suivant la revendication 1, caractérisé en ce que les faces supérieures de la couronne (2), de l'anneau (3) et du disque central (4) sont situées dans un même plan.
- 35 6. Calculateur rotatif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 5, comportant une ouverture ou fenêtre (4e) pour le relevé du nombre de mailles et de rangs d'un échantillon, caractérisé en ce qu'elle est ménagée dans le disque central (4).

1/1





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0047709

Numéro de la demande

EP 81 42 0133

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
A	FR - A - 947 923 (FOHNEY)	1	G 06 G 1/00 1/08
A	FR - A - 2 192 339 (RIEHLE)	1	
A	CH - A - 187 995 (SPICHTIN et al.)	1	

			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.3)
			G 06 G 1/00 1/08 D 04 B 3/00
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cité pour d'autres raisons
			&: membre de la même famille, document correspondant
☒ Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 08-12-1981	Examineur LEDRUT